

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 28 Août 1883

ACTES OFFICIELS

Une Ordonnance Souveraine du 30 juillet prohibe, sur le territoire de la Principauté, la fabrication, l'introduction, la détention, l'usage de toute espèce de matière ou substance explosive, à moins d'une autorisation spéciale et par écrit du Gouverneur Général.

Sont exceptés de la présente prohibition les poudres de chasse et de mine, dans les conditions prévues par les lois et règlements.

Le Prince, par Ordonnance du 17 de ce mois, a nommé M. Angelo Trombetta, Chancelier du Consulat Général de la Principauté à Trieste.

NOUVELLES LOCALES

On met la dernière main à la pose des conduites d'eau et de gaz sur le côté gauche du boulevard Charles III, depuis la place du Canton jusqu'à la frontière Ouest. La tranchée ouverte à cet effet est comblée entièrement. Il ne reste plus qu'à joindre ces conduites à celles qui seront établies le long de l'égout en construction à l'entrée du boulevard, près de la rue du Rocher et de l'avenue de la Gare. On commence la maçonnerie de cet égout.

D'un autre côté, des bouches d'arrosage vont être installées de place en place sur l'avenue de la Porte Neuve, ainsi que sur l'avenue et dans les jardins Saint-Martin.

Ces améliorations, qui témoignent de la constante sollicitude du Gouvernement, sont vivement appréciées par la population.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a décidé d'appliquer dans les trains, à partir du 1^{er} septembre, le téléphone comme appareil avertisseur, de préférence à la sonnette électrique.

Un Comité s'est constitué, à Monaco, sous la présidence d'honneur de M. le Commandeur Cerruti, Consul général d'Italie, et avec l'approbation sympathique du Gouvernement, en vue de venir en aide aux survivants de la catastrophe d'Ischia.

Nous nous empressons de publier la communication qu'il veut bien nous adresser :

POUR LES SURVIVANTS D'ISCHIA

Appel à la Charité

La catastrophe d'Ischia, qui a ému le monde entier, n'a pas laissés insensibles la population Monégasque et les habitants de la Principauté en général. Tous voudront porter leur tribut à cette immense infortune et répondre à l'appel que nous faisons ici à leur charité.

Un comité s'est formé à cet effet pour recevoir les offrandes, et organiser deux fêtes champêtres sur la promenade Sainte-Barbe, les 2 et 9 septembre.

Un programme donnera les détails de la fête. Les offrandes seront reçues à la Condamine, chez le Président du Comité, M. Albert de Millo, et à Monaco, chez M. Levamis, rue de Lorraine, 20.

Pour le Comité :

Albert DE MILLO, président.
André ASÉ, vice-président.
A. LEVAMIS, secrétaire

PROGRAMME DE LA FÊTE
sur la Place Sainte-Barbe

Concert à 8 heures 1/2 du soir

- 1^o Marche Royale italienne et Hymne National de Monaco, par la Société Philharmonique.
- 2^o Hymne à la Paix, par la Société Chorale.
- 3^o Fantaisie, par la Société Philharmonique.
- 4^o Les Pêcheurs Napolitains, La Noce de Village, par la Société Chorale.

A 10 heures précises, grand bal.

Durant le bal, une quête sera faite pendant que des amateurs chanteront une cantate nouvelle, expressément composée pour la circonstance.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Les clefs du donjon historique de Saint-Honorat vont être remises à la ville de Cannes incessamment.

Jusqu'ici ces clefs étaient confiées aux moines Cisterciens qui habitent l'île; le Conseil municipal a demandé récemment que la ville en fût chargée.

— Le yacht à vapeur *Feu-Follet*, appartenant à M. Fabre, de Marseille, s'est échoué avant-hier, à quarante brasses au nord-ouest de Sainte-Marguerite, sur l'écueil sous-marin appelé *la Mato dei melé*. Vainement le bateau de l'île lui faisait des signaux et l'engageait à appuyer sur babord, il a continué sa marche jusqu'au moment où sa cale, percée par un rocher, a commencé à s'emplier d'eau.

Le vapeur *la Ville-de-Cannes* l'a remorqué. Les avaries sont sans grande importance.

Nice. — M. Lagrange de Langre, préfet des Alpes-Maritimes, vient d'avoir la douleur de perdre son second fils âgé de 15 ans, et reçoit de toutes parts les témoignages de la plus sympathique condoléance.

— Il résulte d'un avis communiqué aux journaux par M. le Préfet, que M. le Ministre de la marine a décidé (la consommation des huitres commençant le 1^{er} septembre) qu'il y avait lieu d'autoriser le transport de ces coquillages dans tous les départements qui en font le commerce à partir du 31 août courant.

Villefranche. — Un affreux malheur s'est produit samedi à Villefranche.

Une petite fille âgée de 4 ans, nommée Joséphine Farina, a été écrasée au tournant d'une rue par une lourde charrette chargée de barriques de vin.

Saint-Martin-Lantosque. — Le 22 août, les deux fils de M. Rumpelmayer, bien connus à Nice, se trouvaient à la Madone-des-Fenestres, territoire de Saint-Martin-Lantosque. L'aîné s'amusait avec un revolver, mais si imprudemment que le coup partit et vint blesser son frère à la joue.

Un médecin qui par hasard se trouvait dans ces parages a soigné le blessé.

Menton. — Samedi, à une heure, le feu s'est déclaré dans une grange à foin, située dans la vieille ville, à côté du cimetière.

On s'en est promptement rendu maître.

Ventimiglia. — On signale l'apparition d'une chenille qui dévore les feuilles du figuier. Par suite, les fruits se dessèchent et tombent avant la maturité.

Gènes. — Les journaux s'occupent d'un détournement de 85,000 fr. commis au préjudice du Conservatoire de San Gerolamo.

L'auteur du détournement serait l'administrateur de cette institution de bienfaisance.

— On assure que Ferrari, le fameux administrateur de la duchesse de Galliera, condamné récemment par contumace pour détournement de quelques millions, se trouve au Brésil.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est tout à la fête organisée au jardin des Tuileries pour les victimes de la catastrophe d'Ischia. Il y a eu foule dans l'élite parmi les concours qui se sont offerts pour contribuer à l'éclat de cette journée qui promet d'être vraiment sans pareille. Le jardin des Tuileries n'est plus qu'un *fancy fair* merveilleux et tel qu'on en pouvait seulement rêver de semblable au pays des féeries. Si ce résultat tenant du miracle a eu lieu, c'est que la commission franco-italienne de la fête a été puissamment secondée par le conservateur adjoint du jardin des Tuileries, M. Olivier de Boyerde Sainte-Suzanne, qui, en l'absence de son

chef de file, le baron de Gourlet, s'est multiplié avec une bonne grâce, une intelligence et une activité infatigables. Grâce à ses efforts et à son zèle, bien des difficultés ont été surmontées, et les commissaires de la fête garderont le souvenir le plus reconnaissant du jeune et sympathique administrateur qui promet de continuer les grandes traditions de son père, l'éminent Gouverneur Général de la Principauté.

Tandis que le jardin des Tuileries se transformait de fond en comble, un peu plus bas, sur la Seine, à l'école de natation du Pont-Royal, avaient lieu des expériences auxquelles la presse avait été conviée et et dont je vous dois compte, car elles intéressent tous les pays maritimes.

Il s'agissait de nouveaux appareils de sauvetage et de natation dûs au commandant Ramakers. Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait beaucoup de médecins, a suivi ces expériences.

Les appareils de sauvetage sont au nombre de deux : la bouée individuelle et la bouée collective.

La bouée individuelle est un appareil de forme sphérique. Elle s'attache à la ceinture par un anneau ; au milieu de la sphère se trouve un trou dans lequel on peut mettre les provisions et cordiaux nécessaires. Cet appareil permet de se tenir soit debout, soit couché sur le ventre ou sur le dos, car, au moyen de l'anneau, quand le naufragé se met sur le ventre, l'appareil se place de lui-même sur le dos et *vice versa*.

Quant à la bouée collective, elle se compose d'une couronne de liège, dans laquelle se trouve encastrée une bouée sphérique, également en liège. Comme la précédente, elle a deux trous ; dans le cas où elle se trouverait submergée d'un côté, on pourrait, par suite, la prendre de l'autre côté.

Autour de la couronne est attaché un pavillon rouge, qui peut être aperçu à une grande distance. Un cordage, attaché également autour de la couronne, permet à cinq ou six hommes de se tenir dessus. Dans l'expérience qui a été faite de cette bouée, on a placé autour deux hommes sachant et deux ne sachant pas nager. Ils sont restés à la surface de l'eau ; ils ont retiré des provisions de la sphère et ils ont pu collationner.

On voit que ces expériences méritent d'être prises en considération. Il y va de la vie des marins et des passagers.

La mort de M. le comte de Chambord, que ne faisaient que trop prévoir les bulletins enregistrés depuis un mois, n'a pas produit dans Paris l'émotion causée naguère par la fin du prince impérial. Tout le monde s'accorde à reconnaître les grandes qualités privées de l'illustre défunt ; le cercueil du prince est entouré de tous les respects ; mais l'événement, s'il frappe les politiciens, n'est pas de ceux qui saisissent la masse.

Le comte de Chambord était né aux Tuileries, le 29 septembre 1820. De son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche-Este, Marie-Thérèse, fille de feu François IV de Modène, et son aînée de trois années, il ne laisse pas d'enfant. Le chef de la branche française de la maison de Bourbon devient donc désormais M. le comte de Paris.

Avec le petit-fils de Charles X disparaît dans la tombe le drapeau blanc, le drapeau fleurdelysé de la vieille France, celui de Rocroy, de Fontenoy, d'Alger. Pour toujours, voici la France à présent vouée au tricolore. Les temps anciens sont clos : l'incarnation de tout le passé historique de notre pays git dans un cercueil. Quel Bossuet se lèvera pour enregistrer ce fait en des termes dignes de lui ?...

Le tribunal vient de faire justice des *Mémoires posthumes du comte Horace de Viel-Castel*, ce monument de basse haine et de honteuses calomnies dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir. Le tribunal déclare que M^{me} de Bérard, l'ancienne amie de l'auteur, qui a fait éditer cette publication scandaleuse, n'a aucune qualité pour protester contre la saisie du libelle. M^{me} de Bérard devrait prouver, en effet, qu'elle a la légitime possession des mémoires susdits, et c'est ce qu'elle ne fait pas. La saisie reste donc maintenue, et, comme on l'a dit, si les amateurs de scandale ont le droit d'en gémir, les lettres et l'histoire n'y perdront rien.

J'aurais encore à vous parler de l'incident des voitures rouges si connues d'*Old England* qui, en dépit de M. Camescasse et de l'encombrement qu'elles

apportent à la circulation, continuent à enlaidir Paris ; de l'affaire de M. Yvan de Wæstyne et de ses voyageurs du *Poitou* embarqués au Havre et forcés de s'en tenir là de leur excursion ; mais tout cela est d'un intérêt médiocre, et une simple mention y suffit. Paris est dans un calme désolant pour les courriéristes, et il est fort heureux que la fête des Tuileries soit venue le sortir de sa torpeur ; sans cela on se fût cru, sur les bords de la Seine, dans la ville de la Belle-au-Bois dormant.

BACHAUMONT.

Le Mont-Boron

Une des principales améliorations qui aient été entreprises et conduites à bonne fin depuis quelques années, dans nos environs, est assurément le reboisement de la montagne, autrefois aride et dénudée, qui s'élève entre le port de Nice et la magnifique rade de Villefranche.

Cette montagne, dont les pentes assez rapides sont en moyenne de 50 pour $\%$ et dont l'altitude est d'environ 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, appartient en grande partie à la ville de Nice qui a pu livrer aux travaux de reboisement près de 62 hectares.

Le baron Durante, ancien inspecteur des forêts sardes, dans sa chorographie du comté de Nice, publiée en 1847, donne les renseignements suivants sur le Mont-Boron :

« De vastes forêts de sapins et de mélèzes couvraient jadis les flancs et les hauteurs de nos montagnes.

« Un document tiré des *Annales* de la ville de Nice en fait foi ; il rappelle qu'en 970 les consuls firent détruire par le feu l'épaisse lisière boisée qui existait sur les hauteurs du Mont-Boron, parce que les Sarrasins, établis à la pointe de Saint-Hospice, venaient s'y embusquer pour surprendre les cultivateurs des environs et les piller. Aujourd'hui, toute cette étendue n'offre plus qu'un ensemble de rochers nus... »

Les travaux de reboisement n'ont été commencés qu'après l'annexion, c'est-à-dire vers 1862. Aujourd'hui, on peut les considérer comme terminés, sauf en ce qui concerne les améliorations.

Les premiers essais eurent un insuccès complet.

Des trous furent creusés dans la mince couche végétale, et on y sema une grande quantité de graines de pin maritime et de pin d'Alep mélangés ; les jeunes semis avaient bien levé, mais les chaleurs brûlantes de l'été les firent disparaître.

Il fallut recommencer ; on fit des trous très profonds, quelquefois on employa la mine, et on empêcha la végétation des herbes et des arbrisseaux qui se développent spontanément au Mont-Boron et se composent principalement d'euphorbes, d'alaternes, de myrtes, de lentisques, de thylms, de romarins et de cistes.

On dut interdire le pâturage qui se louait fort cher, 1,500 francs en dernier lieu.

Des plantations de plants préparés à la pépinière qui fut créée au Mont-Boron même, furent faites par touffes, par bandes.

Le pin maritime a généralement réussi et s'y trouve le plus répandu, mais le pin pinier a encore mieux réussi ; le pin du Mexique, le pin des Canaries, le Casuarina, originaire d'Australie, ont donné de beaux résultats ; mais les sujets introduits sont malheureusement en trop petit nombre.

Au contraire, le cyprès pyramidal, arbre indigène et le sequoia n'ont pas réussi.

Mais le grand succès a été obtenu par le pin pinier ; nul ne montre une telle vigueur pour résister aux ardeurs de l'été, ni une pareille rapidité de croissance.

A titre de complément et plus tard d'ornementation, on a songé aux essences feuillues : Le caroubier d'abord.

Originaire d'Afrique et acclimatée depuis longtemps, ce sont les Sarrasins qui introduisirent cette essence sur le littoral, pendant qu'ils occupaient Saint-Hospice. Seulement, les jeunes plants, élevés en pépinières, n'ont jamais pu subir la transplantation.

Le chêne-vert et le chêne-liège laissent à désirer ; l'eucalyptus, qui exige un sol profond, a réussi dans beaucoup d'endroits.

Pour remplir les vides et varier les essences, deux autres espèces furent essayées et ont parfaitement réussi. L'une est exotique, c'est le melia-aredarach ou lilas des Indes, planté sur le bord des routes ; l'autre, indigène, est l'olivier sauvage.

D'autres espèces, mais en petit nombre, y ont été introduites ; ce sont le figuier commun, l'oranger, le néflier du Japon. Dans les endroits complètement dépourvus de terre végétale, le figuier de Barbarie ou cactus, l'aloès, le ficoïde, ont bien garni le sol.

On voit, par ces détails, qu'il est difficile d'avoir, dans un aussi petit périmètre, une plus grande variété d'essences et d'espèces rares qu'au Mont-Boron. Nous dirons qu'il est même unique sous ce rapport et qu'aucune plantation ne peut lui être comparée. On a réussi à créer un des spécimens les plus remarquables de reboisement dans les conditions les plus difficiles et les plus exceptionnelles.

ED. JANSSEN.

FAITS DIVERS

Une éruption volcanique vient de détruire l'île d'Ometpec, dans le lac de Nicaragua. L'éruption a commencé le 19 juin : ce jour-là s'est ouvert un nouveau cratère duquel, au milieu d'un tremblement de terre continu, s'est échappé un fleuve de lave qui s'est dirigé sur Las Pilas. Deux jours plus tard, plusieurs montagnes se sont fissurées, et la lave a jailli de tous côtés et a inondé l'île.

Presque tous les habitants ont péri dans cette mer incandescente ; quelques-uns ont pu se sauver sur des embarcations envoyées des villes voisines des bords du lac.

Maintenant, l'île apparaît comme un monceau de lave bouillonnante, et elle est devenue absolument inhabitable.

Il est difficile de savoir si les perturbations atmosphériques, constatées depuis un an sur le globe terrestre, ont quelque relation avec celles que les astronomes viennent de découvrir dans la photosphère.

On observe des taches énormes à la surface du soleil. A la fin de juillet, il y en avait toute une série dans l'hémisphère sud. Une de ces taches a un diamètre de 18,000 kilomètres, soit une fois et demie celui de la terre. L'effervescence continue, et la tache rouge, signalée sur la planète Mars, disparaît au contraire à peu près entièrement.

M. Shepperd, l'Américain connu qui a fait de nombreuses études sur la lumière électrique et qui éclairera avec son système le théâtre Dal Verme, se trouvait l'autre soir dans la salle du théâtre Manzoni à Milan.

Il portait à la cravate une épingle qui n'était rien moins qu'une lampe électrique ! Quelque chose de merveilleux !

M. Shepperd tenait dans un gousset de son gilet un petit accumulateur au moyen duquel il pouvait tenir allumée pendant cinq heures sa brillante petite lampe !

Ce nouveau genre de réclame à l'américaine a eu un grand succès.

L'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* publie une lettre de laquelle il semble résulter qu'un médecin de Rio-Janeiro vient de découvrir le microbe de la fièvre jaune :

24 juin 1883.

Permettez-moi de vous adresser quelques notes relatives à la découverte puissamment appuyée en Amérique (la nouvelle médecine antiseptique).

Il s'agit de 25 nouveaux cas de fièvre jaune, tous guéris à diverses périodes de la maladie, et cela au commencement de l'épidémie sévère qui règne en ce moment au Brésil. Le docteur de Lacaille vient d'en adresser la nouvelle à l'Académie des sciences de Paris. Il paraît avoir découvert le ferment de la fièvre jaune.

Il raconte qu'en effet, au moyen d'un microscope et avec un grossissement de 350 diamètres, on aperçoit dix à douze micrococci sur chaque globule de sang. Ces graines se transforment en microbes nombreux ; ces divers développements coïncident avec la période d'incubation et la période d'état de la maladie. Ce médecin a suivi la méthode de M. Pasteur ; il a cultivé ces micrococci : il les a ozonifiés de manière à leur faire perdre un peu de leur virulence, et une fois qu'il a observé que la vaccination sur les animaux produisait moins d'effet, il n'a pas hésité à se vacciner lui-même ; il a éprouvé, après quelques jours d'incubation, un frisson initial, puis un état fébrile assez intense, la température s'étant élevée de 37 à 38,5 et même à 38 1,-2 centigrade

La guérison ayant été rapide, il n'a pas hésité à vacciner ses enfants ; il a vacciné également de la même manière un certain nombre d'Européens qui, jusqu'à présent, paraissent avoir reçu l'immunité contre la fièvre jaune, analogue à celle du vaccin contre la variole. Combien de temps durera cette immunité ? C'est là où commence l'un des résultats les plus importants ; le temps seul pourra décider cette question.

Quant à ce qui est de la guérison de la fièvre jaune par les moyens antiseptiques que j'ai préconisés pendant la mission du docteur Déclat en Amérique, grâce à la publicité de votre journal, je vais vous transcrire la note que le docteur de Lacaille a adressée aujourd'hui même, par mon entremise, à l'Académie des sciences de Paris.

FÉLIX DE MONDION

L'auteur recommande le sirop d'acide phénique ou le phénate d'ammoniaque en boissons et lavements et, au besoin, les injections sous-cutanées.

Une remarque à l'appui de l'axiome : « Nul n'est prophète en son pays : »

En Italie et en France, on emploie généralement le thermomètre centigrade de Celsius, un Suédois ; en Angleterre, celui de Fahrenheit, un Allemand ; en Suède, celui de Leslie, un Anglais ; en Russie et en Allemagne, celui de Réaumur, un Français.

VARIÉTÉS

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

(Suite et fin — Voir le N° 1308)

Il est très rare qu'un tremblement de terre dure plusieurs minutes. Cependant, on cite un exemple de tremblement de terre très prolongé, celui qui eut lieu le 18 novembre 1867, à l'île Saint-Thomas : les premières oscillations du sol, les plus violentes durèrent une demi-minute ; mais le phénomène se prolongea encore, avec une intensité moindre, pendant près de dix minutes.

Après une première série de secousses, le calme apparaît. Mais c'est parfois un calme trompeur. De nouvelles secousses peuvent se manifester les jours suivants ou même au bout de quelques semaines.

C'est ce qu'on observa lors du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755. Le phénomène commença le 1^{er} novembre par un choc épouvantable, bientôt suivi de deux autres, de sorte qu'en moins de cinq minutes d'immenses ruines étaient amoncelées dans la ville. Cependant, pendant les mois de novembre et de décembre, on ressentit à Lisbonne et dans ses environs un grand nombre de secousses plus faibles, entre lesquelles il y eut, le 9 décembre, un choc presque aussi violent que le premier. De même trois chocs formidables, non précédés de secousses, détruisirent, le 26 mai 1812, la ville de Caracas, et les mouvements ondulatoires qui suivirent se firent sentir pendant très longtemps. Enfin, le tremblement de terre de la Calabre, en 1783, se prolongea, avec quelques intermittences, pendant près d'une année entière, et, durant plus de dix ans, le sol ne trouva pas de repos complet.

Il n'y a que les environs des volcans actifs qui soient continuellement exposés aux tremblements de terre. Ces phénomènes sont pour ainsi dire journa-

liers sur le rivage occidental de l'Amérique du Sud. La vallée de San-Salvador, dans l'Amérique centrale, est soumise à des oscillations si continues que les naturels du pays lui ont donné le nom de « cuscullan », qui signifie hamac.

Les îles orientales de l'Asie, la Calabre, en Europe, l'Italie méridionale, la région des Alpes et celle des Pyrénées subissent aussi très fréquemment les effets des tremblements de terre.

D'autres pays, au contraire, en sont presque totalement à l'abri. C'est ainsi qu'en Chine, au Brésil, en Egypte, en Allemagne, etc., les tremblements de terre sont exceptionnels. Néanmoins, à la suite d'une longue période de tranquillité dans ces pays, il peut survenir à l'improviste une période de tremblements accompagnés de chocs multiples et de secousses qui durent plusieurs mois, jusqu'à ce que le repos se rétablisse.

Les tremblements de terre s'annoncent habituellement par un fracas souterrain. Le bruit, en se propageant à travers les roches solides de la terre, peut s'étendre au loin et être perçu à une très grande distance. On entendit ainsi pendant sept heures consécutives et dans un cercle de 2,625 kilomètres, le fracas violent qui accompagna le tremblement de terre du 15 mars 1835 à Santa-Marta, en Colombie.

On a souvent remarqué, à la suite de tremblements de terre, des changements notables opérés sur les sources ; tantôt les sources sont appauvries ou même complètement tarées, tantôt elles deviennent plus abondantes ; dans d'autres cas, on voit jaillir des sources nouvelles dans des points autrefois arides. Les sources chaudes perdent fréquemment une partie de leur température, tandis que d'autres sources froides deviennent thermales. La proportion de matières minérales contenues dans les eaux peut également se modifier.

On a prétendu qu'un abaissement considérable de la colonne barométrique exerce une certaine influence sur les tremblements de terre. Il est très vrai que, dans un certain nombre de cas, on a vu des tremblements de terre coïncider avec de violentes tempêtes. Mais cette coïncidence a manqué bien plus souvent encore de sorte qu'on ne saurait établir entre les deux phénomènes une relation de cause à effet.

Le sol des profondeurs de la mer est exposé aux secousses, comme celui de la surface de la terre. On sait, en effet, qu'il y a des volcans sous-marins, et que certaines îles de date récente proviennent d'éruptions volcaniques. Lorsqu'un tremblement de terre se fait sentir dans un pays côtier, les eaux de la mer subissent le contre-coup du choc terrestre.

Immédiatement après les premiers chocs du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, la mer s'éleva comme un rempart de 15 à 20 mètres de hauteur au-dessus de son plus haut niveau. Les vaisseaux furent jetés de tous côtés comme pendant la tempête la plus furieuse, puis la mer retomba brusquement au-dessous du niveau le plus bas du reflux.

La vague du tremblement de terre se répéta quatre fois et produisit des dégâts incalculables sur toute la côte occidentale de l'Espagne et du Portugal. Le même phénomène s'observa lors du tremblement de terre qui détruisit la ville de Lima en 1724.

Les tremblements de terre violents ont souvent pour conséquence des changements de niveau de la surface terrestre. Tantôt c'est un soulèvement du sol sur une étendue plus ou moins considérable, tantôt c'est un affaissement en forme d'entonnoir qui se remplit d'eau et se transforme en lac ; le grand lac de Mitsammie, dans une île du Japon, n'aurait pas d'autre origine. Ce lac mesure 60 kilomètres de longueur sur 15 de largeur.

Au point de vue des causes qui les produisent, on distingue un premier groupe de tremblements de terre volcaniques et un second groupe de tremblements non volcaniques.

D'après un géologue allemand, M. Fuchs, les tremblements de terre volcaniques sont limités au voisi-

nage plus ou moins immédiat des volcans actifs ; ils dépendent de l'état du volcan et sont d'autant plus fréquents que l'activité volcanique est plus grande. D'ordinaire, l'éruption d'un volcan est précédée de secousses de tremblements de terre plus ou moins violentes.

Les tremblements de terre non volcaniques reconnaissent toujours pour cause des mouvements mécaniques de certaines parties de la masse solide du globe, tels que dérangements ou glissements des couches, affaissements, changements dans l'équilibre de certaines portions de roches, etc., etc. Tout ce qui peut donner naissance à de tels changements peut aussi provoquer des tremblements de terre.

Dès qu'une couche profonde, recouverte par une autre couche, s'affaisse subitement, ce mouvement se transmet à travers les couches supérieures et se traduit par un choc à la surface de la terre.

L'eau qui circule partout dans l'intérieur de la terre donne souvent naissance à des glissements de couches et, par suite, à des affaissements qui se font sentir à la surface du sol.

La décomposition lente des terrains houillers peut aussi produire des effets analogues. C'est ainsi que, pendant le mois de mai 1869, il y eut des secousses marquées à Charleroi, district houiller de la Belgique ; la terre fut crevassée en beaucoup d'endroits, et l'on put constater de nombreux affaissements du sol, mais dans le bassin houiller seulement.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 Août 1883

CANNES, b.	Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	sable.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Toujours-le-Même, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
MENTON, cutter,	Zéphire, fr., c. Mathony,	sur lest.
CANNES, b.	Virginie, fr., c. Isoard,	sable.

Départs du 20 au 26 Août 1883

MARSEILLE, yacht à vapeur,	Mireille, fr., c. Gazan,	passag.
CANNES b.	Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	sur lest.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Toujours-le-Même, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
SAINT-TROPEZ, cutter,	Zéphire, fr., c. Mathony,	id.

A V I S

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

COLLÈGE S^T-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français.

Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.

Omnibus matin et soir.

Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

En vente à l'imprimerie du Journal :
L'ANNUAIRE
 DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
 POUR 1883

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
 PRIX : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS
 L'ELIXIR DENTIFRICE
 DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS
 de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
 Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa
 MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
 } 4 fr. le grand flacon

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.
 Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

ON APPRÊTE LES
RIDEAUX A NEUF

Systemes Saint-Gall et Tarare
 Chez M. CHRISTIAN BAUER, Mon Colombara, Bas-Moulins

OFFICE GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION
 A
L'EXPOSITION INTERNATIONALE
 DE NICE 1883-84

Le PLAN ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE (Façade, intérieur et jardins) est en vente chez tous les libraires et à tous les kiosques. Prix : 25 cent. Vente en gros, à l'Office Général, 9, rue Adélaïde.
 REPRÉSENTATION — PUBLICITÉ — COMMISSION — RENSEIGNEMENTS
 NICE — 9, Rue Adélaïde — NICE

Grand Atelier de Blanchissage et de Repassage

M^{me} C. GIOAN
 Aux Bas-Moulins — Monte Carlo

RIDEAUX apprêtés A NEUF au moyen des Systèmes SAINT-GALL et TARARE
 MOITIÉ PRIX DES RIDEAUX REPASSÉS AU FER
RIDEAUX FAITS GRATUITS
 pour hôtels, villas et maisons meublées, moyennant la Clientèle



RÉCOMPENSE NATIONALE
 de 16,600 fr.
 Grande Médaille d'Or, etc.

QUINA LAROCHE
 ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.
 Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
 PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{ms}

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

Horaire de la Marche des Trains du 31 Mai 1883. — Service d'Été.

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	13		65		15		3		7		11		39	
	1° cl.	2° cl.	3° cl.		Expres. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	direct 1.2.3.	Expres. 1re cl.	Omnib. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	Rapide. 1re cl.	express 1re cl.	Omnib. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.		
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép. 9 40	soir 11 05	matin 6 30	matin 11 15	soir 7 15	soir 8 10	soir 2 42	soir 10 38	soir 3 21	soir 6 45				
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	arr. 7 05	soir 4 23	matin 5 28	matin 5 55	soir 10 38	soir 3 21	soir 6 45							
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép. 2 35	soir 6 30	matin 9 19	soir 11 07	soir 1 20	soir 3 42								
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép. 7 07	soir 9 20	matin 11 10	soir 1 41	soir 5 18	soir 8 27								
16	1 95	1 45	1 40	Nice.....	arr. 8 06	soir 10 25	matin 12 09	soir 2 35	soir 6 12	soir 9 21								
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-Mer	dép. 6 10	soir 8 27	matin 12 40	soir 3 11	soir 4 41	soir 6 27								
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép. 6 24	soir 8 39	matin 12 49	soir 3 20	soir 4 53	soir 6 37								
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép. 6 36	soir 8 54	matin 1 2	soir 3 33	soir 5 10	soir 6 51								
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép. 6 44	soir 9 04	matin 1 9	soir 3 40	soir 5 18	soir 6 59								
	» »	» »	» »	Monaco.....	arr. 6 50	soir 9 08	matin 1 15	soir 3 46	soir 5 25	soir 7 10								
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép. 6 56	soir 9 13	matin 1 20	soir 3 54	soir 5 29	soir 7 10								
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép. 7 »	soir 9 17	matin 1 24	soir 3 58	soir 5 33	soir 7 14								
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép. 7 4	soir 9 21	matin 1 29	soir 4 07	soir 5 36	soir 7 19								
				h. de Paris arr.	7 16	soir 9 30	matin 1 38	soir 4 15	soir 5 46	soir 7 28								
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille.....	dép. 7 24	soir 9 38	matin 1 46	soir 4 22	soir 5 55	soir 7 36								
				h. de Rome dép.	8 23	soir 10 3	matin 2 11	soir 4 50	soir 8 1	soir 11 25								
173	19 75	13 95	9 65	Gênes.....	arr. 6 40	soir 11 40	matin 3 45	soir 7 10	soir 9 30	soir 3 30								
					soir 1 8	soir 5 55	soir 10 10	soir 11 21	soir 11 58	soir 9 30								

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Le train express 3 prend à Paris et sur tout son parcours, les voyageurs pour toutes les destinations qu'il dessert.

Le train rapide 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilomètres. Il prend, par exception, à Paris, les voyageurs pour Lyon; à Lyon, les voyageurs pour Marseille; entre Lyon et Avignon les voyageurs pour au-delà des Arcs, sur la ligne du littoral.

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	224		44		226		228		230		132	
	1° cl.	2° cl.	3° cl.		omnib. 1.2.3.	mixte 1.2.	omnib. 1.2.3.									
173	19 75	13 95	9 65	Gênes h. de Rome	dép. 3 27	soir 7 45	matin 9 35	soir 1 18	soir 5 55	soir 8 »						
				Albenga.....	dép. 4 22	soir 6 45	matin 10 14	soir 1 10	soir 5 22	soir 8 59						
				arr.	6 58	soir 9 35	matin 12 5	soir 3 45	soir 8 6	soir 11 5						
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille.....	dép. 6 35	soir 10 5	matin 12 35	soir 3 35	soir 8 2	soir 10 47						
				h. de Paris. dép.	7 »	soir 8 45	matin 10 27	soir 1 8	soir 4 5	soir 8 30						
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép. 7 13	soir 8 54	matin 10 35	soir 1 16	soir 4 16	soir 8 38						
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép. 7 21	soir 9 2	matin 10 42	soir 1 23	soir 4 24	soir 8 45						
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép. 7 26	soir 9 7	matin 10 46	soir 1 28	soir 4 29	soir 8 48						
				arr.	7 30	soir 9 11	matin 10 50	soir 1 32	soir 4 33	soir 8 52						
				Monaco.....	dép. 7 34	soir 9 16	matin 10 54	soir 1 38	soir 4 38	soir 8 57						
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép. 7 42	soir 9 23	matin 11 1	soir 1 45	soir 4 45	soir 9 04						
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép. 7 49	soir 9 31	matin 11 8	soir 1 52	soir 4 53	soir 9 11						
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép. 7 57	soir 9 39	matin 11 15	soir 1 59	soir 5 1	soir 9 18						
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép. 8 4	soir 9 45	matin 11 21	soir 2 5	soir 5 7	soir 9 24						
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép. 8 17	soir 9 56	matin 11 32	soir 2 16	soir 5 19	soir 9 35						
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép. 5 55	soir 8 45	matin 11 32	soir 2 45	soir 5 40	soir 9 46						
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép. 7 05	soir 9 55	matin 11 32	soir 3 46	soir 7 06	soir 10 48						
				arr.	11 14	soir 2 16	matin 11 32	soir 7 16	soir 8 1	soir 11 5						
				les Arcs	1 51	soir 4 38	matin 11 32	soir 9 22	soir 10 21	soir 11 5						
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép. 2 5	soir 6 25	matin 11 32	soir 9 47	soir 11 19	soir 10 45						
				arr.	11 50	soir 10 05	matin 11 32	soir 10 37	soir 5 44	soir 5 15						
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép. 2 5	soir 6 25	matin 11 32	soir 9 47	soir 11 19	soir 10 45						
				arr.	11 50	soir 10 05	matin 11 32	soir 10 37	soir 5 44	soir 5 15						

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Le train rapide 10 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 600 kilomètres sur le réseau P.-L.-M. Par exception, il prend à Marseille et à Tarascon, les voyageurs pour Lyon, et à Lyon ceux pour Paris.

Le train express 14 prend des voyageurs de première classe pour toutes les destinations qu'il dessert. Il prend aussi les voyageurs porteurs de billets de deuxième et de troisième classe à plein tarif ayant à effectuer sur le réseau P.-L.-M. ou les réseaux voisins directement reliés au P.-L.-M. un parcours d'au moins 300 kilomètres. Par exception, il prend à Marseille les voyageurs de deuxième et de troisième classe à plein tarif pour Privas, Montpellier, Cette et les au-delà sur les chemins du Midi.